

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD) de Grand Chambéry

du 3 mai 2021 à 00h01 au 4 juin 2021 à 17h30

Par arrêté n° 2021-014A, le président de Grand Chambéry (73000) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD) du 3 mai 2021 00h01 au 4 juin 2021 17h30 inclus (33 jours).

La modification n°1 doit notamment permettre de faire évoluer :

- Les « Orientations d'aménagement et de programmation » (OAP)
 - OAP sectorielles afin de permettre la réalisation de projets et d'intégrer la prise en compte de contraintes spécifiques (topographie, accès...) : modification et création d'OAP
 - OAP Habitat : mise à jour des cartes des OAP et du nombre de logements,
- Le « règlement écrit et graphique » : compléments, corrections ou éclaircissements apportés sur les documents règlementaires, écrits et graphiques, pour en faciliter leur application et leur interprétation.
 - Evolutions du règlement écrit
 - Correction, création ou suppression d'emplacements réservés
 - Modification du règlement graphique
 - Modification d'emprise de trois STECAL : deux dans le secteur Urbain et un dans le secteur Piémonts
 - Modification du zonage
 - Ajout/suppression d'inscription graphique
- Le Programme d'Orientations et d'Actions « Habitat » : modification d'un indicateur de l'action 2

Toute information concernant le projet de modification du PLUi HD de Grand Chambéry pourra être obtenue auprès de Grand Chambéry, 106, allée des Blachères, 73026 Chambéry cedex.

Les informations environnementales se rapportant aux objets de l'enquête sont comprises dans les pièces du dossier mis à l'enquête. La décision émise par la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) figure dans le dossier d'enquête.

Les pièces du projet de modification ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par un membre de la commission d'enquête, seront déposés du 3 mai 2021 00h01 au 4 juin 2021 17h30 inclus (33 jours), dans les lieux suivants, aux jours et heures d'ouverture habituels sur la période considérée, sauf jour férié et jour de fermeture exceptionnelle :

- **Siège de Grand Chambéry, 106, allée des Blachères, 73026 Chambéry cedex**
- **Grand Chambéry Antenne des Bauges, Avenue Denis Therme, 73630 Le Chatelard**
- **Chambéry, mairie de quartier centre-ville, 45 place Grenette, 73000 Chambéry**
- **La Motte-Servolex, Hôtel de Ville, 36, avenue Costa-de-Beauregard, 73290 La Motte Servolex**
- **La Ravoire, Hôtel de Ville, Place de l'Hôtel de ville, 73490 La Ravoire**
- **Saint-Jean-d'Arvey, mairie, 2461, route des Bauges, 73 230 Saint-Jean-d'Arvey**

afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête prévu à cet effet.

Les dossiers à consulter étant identiques dans tous les lieux de consultation désignés ci-dessus, chaque personne intéressée pourra le consulter dans le lieu de son choix. L'ensemble des sites est accessible aux personnes à mobilité réduite, exceptée la mairie de quartier centre-ville de Chambéry.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en version dématérialisée :

- sur poste informatique, situé au siège de Grand Chambéry aux jours et heures d'ouverture habituels de ce lieu,
- **sur le site internet dédié (registre dématérialisé) à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2425>**

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier relatif à l'enquête publique et faire part de ses observations et propositions par écrit :

- dans les registres d'enquête déposés dans les lieux listés ci-avant ;
- par voie postale, au siège de l'enquête, à : **Monsieur le président de la commission d'enquête, Grand Chambéry, 106, allée des Blachères - 73026 Chambéry cedex**
- par courrier électronique à : enquete-publique-2425@registre-dematerialise.fr
- sur le registre dématérialisé disponible depuis le site internet dédié à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2425>

Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date et l'heure d'ouverture et après la date et l'heure de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par la commission d'enquête.

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble a désigné Monsieur Philippe Nivelles, en tant que président de la commission d'enquête, Monsieur Bernard Cartannaz et Monsieur Ange Sartori, en tant que membres titulaires.

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations, dans les lieux aux jours et heures suivants :

- **Siège de Grand Chambéry, 106, allée des Blachères, 73026 Chambéry cedex**
- **Antenne des Bauges de Grand Chambéry, Avenue Denis Therme, 73630 Le Chatelard**
- **Mairie de quartier centre-ville de Chambéry, 45 place Grenette, 73000 Chambéry**
- **Mairie de La Motte-Servolex, 36, avenue Costa-de-Beauregard, 73290 La Motte Servolex**
- **Mairie de La Ravoire, Place de l'Hôtel de ville, 73490 La Ravoire**
- **Mairie de Saint-Jean-d'Arvey, 2461, route des Bauges, 73 230 Saint-Jean-d'Arvey**

lieu de permanence	date	horaire
Mairie de La Ravoire	Mardi 4 Mai	13h30-17h15
Antenne des Bauges de Grand Chambéry	Jeudi 6 Mai	14h-17h30
Mairie de la Motte Servolex	Lundi 10 Mai	8h30-11h30
Siège de Grand Chambéry	Lundi 10 Mai	8h30-12h
Mairie de quartier centre ville - Chambéry	Mercredi 12 Mai	8h30-12h
Mairie de St Jean d'Arvey	Mercredi 12 Mai	9h-12h
Siège de Grand Chambéry	Jeudi 20 Mai	13h30-17h
Mairie de La Ravoire	Vendredi 21 Mai	8h15-11h45
Mairie de quartier centre ville - Chambéry	Samedi 22 Mai	9h-11h30
Antenne des Bauges de Grand Chambéry	Vendredi 28 Mai	9 à 12h
Mairie de la Motte Servolex	Mardi 1 juin	13h30-17h30
Mairie de La Ravoire	Mercredi 2 juin	13h30-17h15
Mairie de St Jean d'Arvey	Vendredi 4 juin	9h-12h
Mairie de quartier centre ville - Chambéry	Vendredi 4 juin	13h30-17h30
Siège de Grand Chambéry	Vendredi 4 juin	13h30-17h

La commission d'enquête transmettra au président de Grand Chambéry son rapport et ses conclusions motivées dans un délai d'un mois suivant la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête au siège de Grand Chambéry - 106, allée des Blachères - 73026 Chambéry cedex, aux jours et heures d'ouverture habituels, et sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2425>. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

Le projet de modification n°1 du PLUi HD, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, sera soumis à délibération du conseil communautaire de Grand Chambéry en vue de son approbation.